

Mr. M. Vecdi GONUL
Ministre de la Défense
Millî Savunma Bakanlıđı
06651 BAKANHKLAR
ANKARA, TURQUIE

Bruxelles, le 11 janvier 2006

Monsieur le Ministre,

J'ai appris par Amnesty International que **Mehmet Tahran**, pacifiste et objecteur de conscience, a été condamné à quatre années de prison pour avoir refusé à deux reprises d'effectuer son service militaire.

Il est actuellement détenu à la prison militaire de Sivas dans une cellule insalubre. Il y fut maltraité par un officier et des gardiens au point de devoir être transféré à l'hôpital où il fut examiné par des médecins militaires de manière très superficielle. Puis-je vous rappeler que le Protocole d'Istanbul stipule que les examens médicaux dans de pareilles situations doivent être effectués de manière scrupuleuse par des **médecins civils**?

Je vous prie également d'ordonner une enquête impartiale sur les mauvais traitements dont Mehmet Tahran fut victime et de prendre les mesures nécessaires pour sanctionner les coupables.

Amnesty International a adopté Mehmet Tahran comme prisonnier d'opinion et tout comme les millions de membres de l'organisation dans le monde entier, j'exige sa libération immédiate et inconditionnelle.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Gérard DEPREZ